



Suite à la découverte de déchets anciens sur une petite partie de ses terrains, sans impact sur la qualité de l'eau minérale naturelle, Volvic agit en responsabilité et engage un plan de réhabilitation

Volvic, le 13 octobre 2022 – La Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes (LPO AuRA), en qualité de gestionnaire de la réserve naturelle régionale des Cheires et Grottes de Volvic, nous a alerté, en mars 2022, de la présence de déchets anciens sur des terrains appartenant à la Société des Eaux de Volvic. La qualité de l'eau minérale naturelle Volvic est intacte et les études menées sur site ne démontrent pas d'impact sur la qualité des cours d'eau situés à proximité de la zone d'entreposage des déchets. La Société des Eaux de Volvic, engagée pour préserver le territoire, a fait appel à des experts indépendants pour poser un diagnostic et finaliser un plan de réhabilitation des parcelles en concertation avec la Région¹.

Un travail collectif pour préserver le territoire et son écosystème

La Société des Eaux de Volvic, en qualité de propriétaire des terrains concernés, a immédiatement mené des premières investigations, afin de connaître l'origine de ces déchets, dont elle n'avait pas connaissance.

Nous avons informé les autorités du territoire (Sous-préfecture, Mairie de Volvic, Région Auvergne-Rhône-Alpes) et avons travaillé avec eux et en concertation avec la LPO, gestionnaire de la réserve naturelle régionale, afin de définir un protocole d'analyses adapté, compte tenu de la présence d'espèces protégées sur ce territoire et des procédures réglementaires liées aux réserves naturelles.

Avec leurs accords, des bureaux d'étude spécialisés indépendants (BRGM et Antea Group) ont été mandatés, afin d'évaluer la nature et la quantité des déchets.

Les premières investigations ont permis d'identifier en surface des déchets en PVC², verre et bois sur une superficie estimée à 1 hectare, soit environ 2% de la surface de la réserve naturelle régionale.

« En tant que gestionnaire de la réserve naturelle régionale de Volvic, nous sommes engagés à la protection de la biodiversité sur ce territoire. Ainsi, nous serons attentifs au bon déroulé des différentes étapes d'études, d'intervention et de réhabilitation du site. Nous accompagnerons la Société des Eaux de Volvic à cet effet. Le nouveau plan de gestion de la réserve est en cours d'élaboration, cette opération sera intégrée afin qu'au-delà de la plus-value environnementale cela soit un gain pour la biodiversité » déclare Gaëlle Giraud, Conservatrice de la réserve naturelle régionale des Cheires et Grottes de Volvic.

La qualité de l'eau minérale naturelle Volvic et des cours d'eau environnants intacte

L'eau minérale naturelle Volvic est puisée dans les eaux souterraines entre 50 et 100 mètres de profondeur.

¹ La Région est l'autorité administrative compétente pour le classement et le fonctionnement des réserves naturelles régionales en Auvergne-Rhône-Alpes. En tant qu'autorité de classement, la Région a confié la gestion du site à la LPO AuRA.

² Le PVC était utilisé pour fabriquer les bouteilles entre les années 1960 et 1990, permettant de faire remonter l'origine des déchets à cette époque avant l'acquisition de Volvic par Danone.

De la source au produit fini, plus de 300 analyses de contrôle de la qualité de l'eau sont effectuées tous les jours sur 50 points de prélèvements. Les résultats démontrent que la qualité de l'eau minérale naturelle est intacte.

La qualité de l'eau minérale naturelle Volvic est contrôlée par les autorités sanitaires depuis plusieurs dizaines d'années avec des analyses très complètes qui sont toutes conformes aux critères de pureté de l'Eau Minérale Naturelle.

« Nous avons réalisé des premiers contrôles sur les zones concernées afin de nous assurer de l'absence d'impact sur la qualité des eaux et des sédiments dans les cours d'eau à proximité. Ces analyses environnementales sont conformes aux exigences réglementaires. Nous les avons partagées avec l'Agence Régionale de Santé », détaille Basile Gidrol, Directeur de Projets Sites et Sols pollués – Pôle Environnement Région Sud d'Antea® Group.

Un plan d'actions rigoureux pour réhabiliter les terrains concernés

Depuis que nous avons connaissance de la présence de déchets entreposés sur nos terrains, notre objectif principal est d'agir de façon résolue pour requérir toutes les autorisations nécessaires afin de les réhabiliter dans les meilleurs délais. Nous évoluons sur un site protégé et il est ainsi essentiel de respecter les exigences très élevées en termes de préservation environnementale.

Le plan d'actions établi avec les acteurs du territoire se déroulera en cinq étapes :

1. Demande d'autorisation pour réaliser des investigations complémentaires nécessaires à la gestion des déchets : en cours ;
2. Finalisation du diagnostic par des sondages *in situ* des sols après obtention des autorisations : à partir de début 2023 ;
3. Demande d'autorisation pour enlever, traiter les déchets et réhabiliter les terrains après instruction du dossier par les pouvoirs publics : 2^{ème} semestre 2023 (délai d'instruction estimé à 6 mois minimum) ;
4. Enlèvement et traitement des déchets : à partir de 2024 (sous réserve de l'obtention des autorisations) ;
5. Réhabilitation des sites concernés avec l'ambition de favoriser la biodiversité : à partir de 2024.

« Nous suivons les opérations de la Société des Eaux de Volvic pour résoudre au mieux cette situation. Les services de l'État sont pleinement mobilisés pour instruire les dossiers dans les meilleurs délais, tout en respectant les exigences réglementaires. Nous serons attentifs à l'efficacité des opérations d'enlèvement et de traitement qui seront conduites en vue de la réhabilitation des terrains concernés », déclare Olivier Maurel, Sous-Préfet du Puy-de-Dôme.

La Société des Eaux de Volvic qui a toujours mis la préservation écologique de ce territoire au rang de ses priorités continuera de partager les informations disponibles et les actions engagées avec l'ensemble des parties prenantes impliquées dans une démarche de responsabilité et de transparence.

Les visuels sont à retrouver [via ce lien](#).

Contact presse :
Edelman pour Danone
Marie Brambilla Bas

Marie.brambillabas@edelman.com – 06 23 09 72 74

A propos de Volvic

Volvic est une eau minérale naturelle volcanique, qui prend sa source au cœur des volcans d'Auvergne.

Il y a 13 500 ans, une éruption volcanique a formé 6 couches de roches volcaniques, créant ainsi un gigantesque filtre naturel à travers lequel l'eau s'écoule lentement. L'eau minérale naturelle Volvic est le fruit de ce parcours souterrain d'exception à travers les roches. Depuis sa découverte, la marque mène des actions quotidiennes de préservation de cet environnement et de sa biodiversité pour maintenir sa force et son équilibre et garantir la pureté originelle de cette eau minérale naturelle.

En tant que marque iconique de Danone et en ligne avec sa vision « One Planet. One Health », Volvic est engagée à apporter des solutions d'hydratation saine et durable pour tous.

Depuis 2020, Volvic est certifiée neutre en carbone par The Carbon Trust et a rejoint le mouvement B Corp™.

Pour en savoir plus : www.volvic.fr